

Cégep Beauce-Appalaches

Recommandations

Nouveau programme d'Arts et Lettres...

Comités : Lettres et Communications & Langues

- **Titre du programme**

Nous souhaiterions inclure les *Langues* dans le titre déjà soumis par le MELS. Il pourrait donc se nommer ainsi : ***Culture, langue et communication***.

- **Savoirs disciplinaires** (profil du diplômé)

Dans le profil attendu, la référence aux sciences humaines et aux sciences de l'éducation nous apparaît incongrue. Les profils de *Sciences humaines* se penchent déjà sur ces disciplines. Au point de vue du contenu, notre programme doit précisément se distinguer des *Sciences humaines*.

- **Heures contact**

Puisque le programme *Arts et Lettres* a mauvaise presse, semble-t-il, du point de vue des universités, il serait pertinent que le nombre d'**heures contact** de la formation spécifique **soit bonifié** de minimum 30 heures pour rejoindre le nombre d'heures contact de *Sciences humaines*.

En outre, compte tenu de la nature de certains *Éléments de compétence* et des nombreux *Critères de performance* qui ont été ajoutés et aussi dans l'esprit de mieux préparer les étudiants au niveau universitaire, nous estimons qu'il faille approfondir et élargir au besoin certains contenus. Cela implique, vous le devinez, de consacrer plus de temps en classe.

D'autre part, les étudiants en provenance du secondaire présentent une maîtrise de plus en plus douteuse de la langue française, ce qui suppose plus d'encadrement pour les différentes lectures et surtout pour la rédaction.

- **Retrait des deux premiers «Éléments compétence» (XX02)**

Les deux premiers éléments de compétences, « 1. Différencier des types de critiques » et « Distinguer des modèles d'analyse », nous apparaissent trop pointues, voire de niveau universitaire. Pour en arriver à atteindre ces éléments de compétence, beaucoup de temps serait à investir dans le seul but d'enseigner ces notions, et encore plus dans l'intégration de celles-ci. Nous recommandons de les retirer tout simplement et de revenir à des éléments plus réalistes comme dans l'ancien programme : 1. *Analyser la production*. 2. *Interpréter la production*. 3. *Énoncer et fonder un jugement critique*.

- **Relativisation de l'élément 2, de la compétence XX03.**

« Reconnaître l'intervention de l'État dans la culture », nous semble peu pertinent. Souligner cet aspect est une chose, mais en faire un *Élément de compétence* nous apparaît inutile, déjà que de faire découvrir la culture aux jeunes représente un défi colossal, et surtout prioritaire.

D'autre part, comme on nous l'a laissé entendre le 17 février dernier, pour la compétence XX03, nous souhaiterions que le mot *Québec* soit remplacé par *nationale*, dans l'élément 1.

- **« Choix judicieux des ressources documentaires » (XX04 et XX05)**

Pour les compétences XX04 et XX05, des clarifications sont demandées concernant « Le choix judicieux des ressources documentaires en français et en anglais ». Nous sommes d'accord avec le fait que les étudiants soient mis en contact avec une autre langue que la langue d'enseignement, mais pas au point d'avoir à évaluer leur choix judicieux.

Est-ce attendu que nous allions jusqu'à ce niveau de correction ? Les professeurs de français ne se sentent pas en mesure de traiter des textes en anglais, ni d'en évaluer l'utilisation en tant que ressources documentaires. Et vice versa pour les professeurs d'anglais en contact avec le français.

- **Ajustement à « *Respect des règles du français à l'oral et à l'écrit* »**

En regard du *Respect des règles du français à l'oral et à l'écrit*, nous estimons qu'il faudrait plutôt lire ***Respect des règles de la langue d'enseignement [du cours]***, puisque les compétences communes peuvent être prises en charge par des cours de *Langues*.